

ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE SAISON 2017-2018

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 :	Cotisation annuelle des Clubs.....	140 €
	Droits D'engagements :	
	Championnats Régionaux :	
	Division d'Honneur	120 €
	Division Régionale Supérieure	100 €
	Division Régionale d'Honneur	80 €
	Promotion d'Honneur	80 €
	Régional 1 Féminin	60 €
	Régional 2 Féminin	60 €
	Jeunes	60 €
	Division d'Honneur Futsal	60 €
	Futsal Jeunes	60 €
	Challenge U18 Féminin Pays de la Loire	60 €
	Coupes Régionales :	
	Coupe Nationale Futsal.....	40 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Masculins.....	52 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Féminines	26 €
	Challenge des Réserves des championnats Seniors PDL	26 €
	Coupe Pays de la Loire U19	30 €
	Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal.....	30 €
Art.30 :	Amende par Licence Dirigeant Manquante.....	double du prix de la licence

TITRE 2 – LA LICENCE

Art.78 :	Tarif des Licences :	
	Libres, Féminines, Futsal, Football Entreprise :	
	Vétérans, Seniors, U19, U18.....	23,60 €
	U17, U16, U15, U14, U13, U12.....	16,50 €
	U11, U10, U9, U8, U7, U6.....	14,50 €
	Football Loisirs	23,60 €
	Dirigeant, Dirigeante	23,60 €
	Educateur Fédéral, Animateur Seniors, Technique Régional	23,60 €
	Arbitre.....	23,60 €
	Membre Individuel.....	23,60 €

Joueur / Dirigeant dans le même club.....	licence dirigeant gratuite
Joueur / Educateur dans le même club.....	licence éducateur gratuite
Joueur / Animateur dans le même club.....	licence Animateur gratuite
Duplicata toute catégorie	7 €

Art.90 : Doit de changement de club :

Libres, Futsal, Football Entreprise :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	70 €
U17 à U12	40 €
U11 à U6	gratuit
Féminines :	
Vétérans, Seniors, U19, U18.....	40 €
U17 à U12	40 €
U11 à U6	gratuit
Arbitres de club à club.....	300 €

Art.92 : Saisine de la commission Régionale des Règlements & Contentieux.... Prix licence

Art.103 : Frais d'opposition au changement de club..... Annexe 5 FFF

Art.106 : Certificat de transfert..... Annexe 5 FFF

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Art.135 : Refus de prêter son terrain 100 €

Art.143 : Réserves sur la règlementation des terrains..... 50 €

Art.167 : Participation en équipe inférieure pour :

Un club de N3.....	80 €
Un club de DH.....	70 €
Un club de DRS.....	60 €
Un club de DRH	50 €
Un club de PH	50 €
Régionaux jeunes.....	50 €

Art.176 : Match amical - Non présentation, sur demande, de la Feuille de Match 15 €

Match amical - Amende pour un club utilisant les service d'un joueur d'un autre club (sans accord)..... 15 €

Redevance tournois 50 €

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier 50 €

Art.187 : Réclamation 50 €

Evocation 100 €

Art.190 : Droit d'appel règlementaire ou disciplinaire 250 €

PARTIE 2 – REGLEMENT SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS MASCULINS

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.21bis :	Non-respect obligation de marquage officiel	Droit d'engagement
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes	25 €
Art.26 :	1- Forfait	
	Division d'Honneur	172 €
	Division Régionale Supérieure	146 €
	Division Régionale d'Honneur	105 €
	Promotion d'Honneur	105 €
	9- Indemnité club adverse	100 €
Art.28 :	Retard envoi feuille de match	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match :	
	Division d'Honneur	71 €
	Division Régionale Supérieure	61 €
	Division Régionale d'Honneur	50,50 €
	Promotion d'Honneur	40,50 €
	Provision pour arbitrage par match :	
	Division d'Honneur	275 €
	Division Régionale Supérieure	249 €
	Division Régionale d'Honneur	209 €
	Promotion d'Honneur	199 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	2,20 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	2,20 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FEMININES

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
Art.5 :	Non-respect des dispositions sur l'entraîneur :	
	R1	50 €
	R2	25 €

Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives.....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes.....	25 €
Art.26 :	1- Forfait.....	52 €
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.28 :	Retard envoi feuille de match.....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Provision pour arbitrage par match :	
	R1.....	65 €
	R2.....	65 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	2,20 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	2,20 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats.....	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.16 :	Non-respect disposition sur les installations sportives.....	Droit d'engagement
Art.21 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
Art.25 :	Non-respect affichage de la composition des équipes.....	25 €
Art.26 :	1- Forfait.....	Droit d'engagement
	9- Indemnité club adverse.....	100 €
Art.28 :	Retard envoi feuille de match.....	15 €
Art.32 :	Redevance forfaitaire par match	0 €
	Provision pour arbitrage par match	Paiement des arbitres par les clubs
	Barème kilométrique déplacement d'équipe	2,20 €
Art.33 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe	2,20 €
Art.35 :	Retard saisie des résultats.....	10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SENIORS FUTSAL

Art.5 :	Refus d'accession hors-délai	Droit d'engagement	
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire		25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros		25 €
Art.24 :	1- Forfait.....		52 €
	9- Indemnité club adverse.....		100 €
Art.26 :	Retard envoi feuille de match.....		15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match		0 €
	Provision pour arbitrage par match :		
	DH		170 €
	Barème kilométrique déplacement d'équipe		2,20 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe		2,20 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats.....		10 €

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX JEUNES FUTSAL

Art.9 :	Droit d'engagement.....		60 €
Art.15 :	Non-respect des délai Changement de date / Horaire		25 €
Art.19 :	Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros		25 €
Art.24 :	1- Forfait.....	Droit d'engagement	
	9- Indemnité club adverse.....		100 €
Art.26 :	Retard envoi feuille de match.....		15 €
Art.31 :	Redevance forfaitaire par match		0 €
	Provision pour arbitrage par match	Paiement des arbitres par les clubs	
	Barème kilométrique déplacement d'équipe		2,20 €
Art.32 :	Barème kilométrique déplacement d'équipe		2,20 €
Art.34 :	Retard saisie des résultats.....		10 €

COUPE DE FRANCE

Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons	25 €
	8. Non présentation de licence (par licences manquantes)	15 €
Art.10 :	Forfait	Droit d'engagement
Art.13 :	Retard saisie des résultats	10 €
Annexe 4 :	V. Frais d'organisation :	
	1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} tour	Droit d'engagement
	4 ^{ème} tour	triple droit d'engagement
	5 ^{ème} tour	sextuple droit d'engagement
	4 ^{ème} tour	do décuple droit d'engagement

COUPE DE FRANCE FEMININE

Art.6 :	1. Non-respect des délai Changement de date / Horaire	25 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	3. Infraction fourniture de ballons	25 €
	5. Non présentation de licence (par licences manquantes)	15 €
Art.10 :	Forfait	Droit d'engagement
Art.12 :	3. Frais d'organisation : Par tour	Droit d'engagement
Art.13 :	Retard saisie des résultats	10 €

COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

Art.8 :	2. Infraction fourniture de ballons	25 €
	3. Non présentation de licence (par licences manquantes)	15 €
Art.13:	2. Frais d'organisation : Par tour	Droit d'engagement
Art.14 :	2. Retard saisie des résultats	10 €

COUPE NATIONALE FUTSAL

Art.3 :	Droit d'engagement	40 €
Art.7 :	1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros	25 €
	2. Infraction fourniture de ballons	25 €
Art.11 :	Forfait	Droit d'engagement

Art.13 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... Droit d'engagement

Art.15 : Retard saisie des résultats 10 €

COUPE GAMBARELLA CREDIT AGRICOLE

Art.7 : 1. Non-respect des dispositions Couleurs / Numéros 25 €

2. Infraction fourniture de ballons 25 €

3. Non présentation de licence (par licences manquantes) 15 €

Art.10 : Forfait..... Droit d'engagement

Art.12 : 3. Frais d'organisation :
Par tour..... Droit d'engagement

Art.13 : Retard saisie des résultats 10 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS MASCULINS

Art.3 : Droit d'engagement..... 52 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Jusqu'au 1/16 de finale Droit d'engagement
1/8 de finale triple droit d'engagement
1/4 de finale Quadruple Droit d'engagement
1/2 finale sextuple Droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FEMININES

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements 25 €

Art.7 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... Droit d'engagement

CHALLENGE DES RESERVES DES CHAMPIONNATS SENIORS DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 : Droit d'engagement..... 26 €

Art.8 : 1. Frais d'organisation :
Par tour..... 0 €

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U19 MASCULINS

Art.3 : Droit d'engagement..... 30 €

Art.4 : 2. Infraction port des équipements 25 €

Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Jusqu'au 1/16 de finale	Droit d'engagement
	1/8 de finale.....	triple droit d'engagement
	1/4 de finale.....	Quadruple Droit d'engagement
	1/2 finale.....	sextuple Droit d'engagement

CHALLENGE U18 FEMININ DES PAYS DE LA LOIRE

Art.3 :	Droit d'engagement.....	26 €
---------	-------------------------	------

Art.8 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE SENIORS FUTSAL

Art.3 :	Droit d'engagement.....	30 €
---------	-------------------------	------

Art.7 :	1. Frais d'organisation :	
	Par tour.....	Droit d'engagement

STATUT ARBITRAGE

Art.12 :	Indemnité de match.....	32 €
	Indemnité kilométrique	0,401 €

Art.46 :	Sanction financière :	
	1 ^{ère} année d'infraction :	
	Championnat Foot Entreprise	36 €
	Championnat Futsal	36 €
	Autres Championnat Féminins	36 €
	Autres Divisions de District.....	36 €
	Clubs n'engageant que des équipes de Jeunes	36 €
	2 ^{ème} année d'infraction :	amendes doublées
	3 ^{ème} année d'infraction :	amendes triplées
	4 ^{ème} année d'infraction :	amendes quadruplées

DISCIPLINE

	1 ^{er} avertissement	6 €
	2 ^{ème} avertissement < 3 mois, match avec sursis	9 €
	3 ^{ème} avertissement < 3 mois, match sans sursis	40 €
	Exclusion	55 €